Initiatives ministérielles

de suite. Nous sommes pris dans la spirale de la gestion des crises.

Le troisième point à prendre en considération est l'évolution extrêmement lente du programme. Il s'agit d'un programme dont les agriculteurs ont désespérement besoin pour obtenir une aide financière. Je suis certain que, peu importe qu'ils siègent d'un côté ou de l'autre de la Chambre, les députés des Prairies reçoivent tous les jours des appels désespérés d'agriculteurs canadiens. Malgré ses qualités, ses capacités et ses talents évidents, il est temps que le premier ministre décide si nous devons avoir un ministre de l'Agriculture à plein temps. Je sais que l'influence du ministre actuel est très utile aux agriculteurs. D'un autre côté, la crise évidente que nous traversons s'éternise depuis quatre mois. Nous ne semblons pas plus prêts qu'au début à prendre les décisions et à effectuer les consultations qui permettront de verser cet argent aux agriculteurs. Il est temps de se demander très sérieusement si les questions agricoles, la grave crise que nous connaissons et l'examen exhaustif des politiques qui s'impose n'exigent pas que le pays ait un ministre de l'Agriculture à plein temps.

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat, mais j'aurais préféré que nous n'ayons pas à le tenir.

Je suis un enfant des «sales années trente». Les agriculteurs et les provinces ont lutté pendant des années, durant la guerre et après, pour obtenir une assurance-récolte et ils ont finalement convaincu les gouvernements fédéraux de cette époque de mettre un tel programme sur pied. Au début, les provinces ont accepté de payer tous les frais d'administration, y compris les salaires des inspecteurs de l'assurance-récolte. Le gouvernement fédéral et les agriculteurs partageaient le coût des primes moitié-moitié.

Selon un vieux dicton, il ne faut pas essayer de réparer une chose qui fonctionne. La seule modification qui s'imposait était l'adjonction d'autres types de dommages assurables. Ce projet de loi est semblable à beaucoup d'autres. Le gouvernement donne suite à sa promesse de laisser plus de latitude aux provinces et de leur permettre de participer et de s'engager davantage. Cela signifie, en réalité, qu'il leur transfère les coûts d'un programme dont le gouvernement fédéral et non les provinces est responsable. Dans certains cas, il les transmet même aux municipalités et aux agriculteurs.

Ce qui m'inquiète dans ce projet de loi, c'est que le gouvernement choisit le pire moment possible pour le présenter. Au moins, si les récoltes et les prix étaient bons, si la situation était normale, il pourrait prétendre que les agriculteurs peuvent se permettre de payer davantage, mais ce n'est pas le cas. J'examine certaines augmentations de prime qui vont toucher, par exemple, les producteurs de tomates et les producteurs de blé d'hiver, les augmentations qu'ils vont devoir payer au moment où les prix seront déprimés, spécialement ceux du blé. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement a bien mal choisi son temps.

Si le gouvernement décidait de faire ces changements dans les bonnes années, par adhésion idéologique, parce que c'est sa politique, ce serait à la rigueur compréhensible. Mais il a choisi le moment où la Saskatchewan, qui est ma province, est en aussi mauvaise situation financière et économique qu'en 1938. Qu'on utilise pour comparer des dollars de 1990 ou ce qu'on voudra—quand on sait qu'à beaucoup d'égards, nous avons beaucoup plus de sujets d'inquiétude actuellement qu'en 1938—nous sommes plus mal en point aujourd'hui qu'en 1938.

Notre province est ruinée. Ses obligations ont été déclassées récemment, et elles vont l'être encore. Je me souviens qu'avant la guerre, ma province ne pouvait emprunter nulle part dans le secteur privé. Tous ses agriculteurs devaient encore le prix des graines de semence qu'ils avaient achetées au début des années 30. Il ne fallait pas compter trouver de l'argent pour rembourser cela. Toutes les municipalités étaient endettées à cause de l'assistance qu'elles avaient fournie aux exploitations familiales dans l'ensemble des Prairies à cette époque. La situation s'est rétablie durant la guerre et les années qui ont suivi, parce que nous fournissions en céréales le monde entier qui avait été ravagé par la guerre qui avait sévi en Europe et en Asie.

En comparaison de ce que nos voisins du sud et la Communauté européenne pratiquent, tout ce qu'ils racontent au sujet du libre-échange et de l'abolition des obstacles tarifaires n'est que du vent. Quand on en vient au fait, ils sont les premiers à se protéger et ils se fichent pas mal du Canada. Nous, nous tombons dans le panneau.

Avec ce projet de loi, le gouvernement fédéral va dépenser moins, et les provinces vont dépenser plus. Quelle que soit la couleur de son gouvernement—il est actuellement conservateur—ma province doit plus de 3 milliards. C'est presque aussi grave que la situation de 1938 exprimée en dollars de 1990. Nous sommes aussi mal en point.

Le gouvernement fédéral va prendre à sa charge la moitié des frais d'administration. Jusqu'ici, ils étaient entièrement à la charge des provinces. Le gouvernement fédéral va payer la moitié des frais d'administration et les provinces l'autre moitié. En échange, si l'on peut appeler cela un échange, car ce n'est pas un marché honnête, les